



3 octobre 2024
Communiqué de Presse

« Les animaux et nous » : une fête pour célébrer le bien-être animal à Anderlecht

La neuvième édition de la Fête du Bien-être animal aura lieu ce samedi 5 octobre au parc Astrid de 13h à 18h (côté square Egide Rombaux). Cet événement riche en activités et en sensibilisation, est une belle occasion de renforcer les liens entre les habitants d'Anderlecht et leurs animaux de compagnie, tout en soutenant les associations locales œuvrant pour la protection et le bien-être des animaux.

Forte du succès des éditions précédentes, la commune d'Anderlecht a prévu un programme qui plaira aux petits comme aux grands : Les festivités débuteront à 13h avec la traditionnelle balade canine, un moment convivial pour les propriétaires de chiens et leurs fidèles compagnons. À 15h, les dons récoltés lors de l'appel lancé entre le 23 septembre et le 3 octobre seront remis aux refuges animaliers. Parmi les bénéficiaires, on retrouve des associations telles que Help Animals, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux et le refuge Veeweyde, qui tiendront également des stands d'information tout au long de l'après-midi.

À 15h30, l'asbl Le Troisième Œil proposera une animation visant à sensibiliser le public à l'aide précieuse que peuvent apporter les chiens guides ou chiens d'assistance aux personnes malvoyantes. Les visiteurs auront même l'opportunité de tester un parcours de mise en situation de cécité, une expérience immersive et éducative.

En outre, deux autres balades canines sont prévues pour l'année 2025 : le samedi 25 janvier à 13h au départ du Centre de Santé (rue d'Aumale 21) et le samedi 17 mai à 13h au départ du terminus Marius Renard (statue PMR).



Pour rappel, la commune d'Anderlecht met à disposition sept espaces de liberté pour chiens, appelés 'free dogs', répartis dans différents parcs de la ville : le parc Astrid (entrée rond-point du Meir), le parc du Scherdemael (entrée rue de la Libre Académie) à deux endroits, le parc des Étangs (entrée terminus Marius Renard du tram 81), le parc Lemaire (avec un enclos spécialement dédié à l'agility), la rue Claeterbosch et le parc Aumale.